

PETITION NATIONALE THALES DOIT INVESTIR DANS LA FILIERE INDUSTRIE DU MEDICAL

Vélizy, le 20 janvier 2016

Depuis plus de 3 ans, la CGT, en toutes occasions, défend et argumente l'intérêt, pour l'emploi dans Thales et pour le bien commun, d'être un acteur moteur dans la reconquête de la filière des dispositifs médicaux et technologies de la santé.

La Direction du Groupe abandonne toute ambition de devenir un acteur majeur dans les industries de la Santé, votre intervention pour modifier la stratégie du Groupe, prisonnière du dogme de la croissance rentable, devient urgente.

La CGT vous appelle à exprimer votre impatience pour que Thales s'engage résolument dans le développement de cette filière sur une base française.

Pour une implication Thales

Le PDG, M. Patrice Caine, a pris ses distances avec l'orientation annoncée par son prédécesseur M. Jean-Bernard Lévy qui avait fait de cette filière la sixième verticale pour la stratégie du Groupe.

"Au mieux", la direction a adopté une position opportuniste, faite de "coups" pilotés par le souci premier de capter des ressources et des moyens de recherche, avec un sérieux strabisme étasunien. Cette ligne de conduite est marquée par une mobilisation à minima d'autofinancement, alors que dans le même temps le Groupe fait grimper les investissements directs à l'étranger (**IDE**) aux Etats Unis (acquisition Live TV et Vormetric pour 800 M€,...).

Une stratégie qui a plus à voir avec la prédation que l'élevage en "couveuse" de jeunes pousses, qui, a contrario, représenterait un des enjeux d'une reconquête industrielle.

L'avenir du Groupe passe par le développement d'activités socialement utiles aux citoyens de nos pays, et les capacités technologiques du Groupe offrent potentiellement de nombreuses opportunités, si l'on crée les conditions pour libérer les forces créatrices des salariés et si l'on relâche la prégnance de la performance financière comme critère préalable à l'engagement de nouveaux projets.

Il s'agit de promouvoir tous azimuts la capacité de Thales d'être un acteur majeur et le fédérateur au plan national du développement des industries médicales éparpillées en de multiples petites entreprises. Au moment, où d'importantes ruptures technologiques sont à l'œuvre et où les besoins sanitaires sont en pleine croissance, nous considérons comme une erreur majeure l'abandon de l'ambition préalablement affichée par M. JB Lévy, qui donnait crédit à notre revendication, de construire une « sixième verticale stratégique sur les industries du médical » dans le Groupe.

L'Etat a sa responsabilité et doit impulser le déploiement de cette filière

Thales, c'est 27% de capital public. C'est également, un des premiers bénéficiaires des aides de l'Etat en matière de recherche et développement. Une R&D financée publiquement mais accaparée (stérilisée ?) par l'activité militaire et sécuritaire. A ce titre, et au regard des enjeux d'autonomie sanitaire liée à la maîtrise nationale de la filière santé, les pouvoirs publics ne peuvent continuer à « laisser faire ». L'Etat a des représentants au sein du Conseil d'Administration : quels sont leur apport pour faire valoir l'intérêt collectif et du pays dans la stratégie du Groupe ?

